

Archi'classe

Numéro 19 - janvier 2011

S O M M A I R E

Augustin Richaud	3
(Combattant de 1915-1917)	
Les archives privées	9
la série J	
L'État civil	11
la série 3E	
Le recensement	15
la série M	
Les archives militaires	19
la série R	

LES SOURCES DE L'HISTOIRE

« Faire » de l'histoire :

pour les élèves des collèges, il s'agit d'abord de l'histoire qui leur est écrite dans leurs manuels scolaires. Certes, les méthodes utilisées les amènent à travailler sur des documents qui leur permettent de prendre conscience que notre connaissance du passé est basée sur ces « traces », écrites ou non. Mais il nous a semblé intéressant, par le biais de cette publication et dans le cadre de la nouvelle exposition visible aux Archives « Traces de vies », d'engager la réflexion sur les sources de l'histoire en rendant plus palpables encore ces documents. Ainsi, ceux qui permettent en particulier de reconstituer l'itinéraire d'une personne ordinaire au carrefour des ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles. Notre préoccupation a aussi été de sélectionner des sources utilisables (donc lisibles) par les élèves d'une part, qui sont communes à l'étude de personne, d'autre part. Sources qui sont donc constituées par :

- l'état-civil
- le recensement
- les archives militaires (pour un homme)

Enfin, concernant le personnage choisi pour cet Archi'classe (un poilu de la Grande Guerre), nous évoquerons les archives privées.



AUGUSTIN RICHAUD (Combattant de 1915-1917)

Mes chers parents
je vous écris un peu plus
longuement aujourd'hui car je suis
un peu plus résigné que hier. Ça
m'a été aussi un coup tellement
terrible d'apprendre le triste malheur
qui afflige notre famille que je
ne pouvais tenir la plume pour
vous écrire surtout moi qui avait
toujours eu son espoir pour mon
pauvre frère tellement je ne cessais
de prier pour son prompt retour.
Mais puisque Dieu l'a voulu
ainsi il faut avoir du courage et
se surmonter car vraiment ce n'est
rien qu'une vie de douleurs et de
peines en ce monde. et trop malheureu-
sement sont nombreux ceux qui cette
année se trouvent dans les mêmes
angoisses que nous. Oui c'est terrible
de faller se séparer pour toujours
de ceux qu'on aime. Mais résignons
nous que ce n'est pas nous qui en
sommes la cause de ce fléau. Et que
ceux qui meurent de cette manière
doivent bien mériter le paradis

AD04/1J406

La correspondance entre un soldat de la Grande Guerre, Augustin Richaud, et sa femme Marie, tous deux agriculteurs, a été donnée aux AD par une personne qui avait racheté la maison des Richaud au Mousteiret (commune du Brusquet). Ces lettres font donc partie des archives dites privées, entrées dans les fonds des AD par voie « extraordinaire ».

Arrivé à l'âge adulte, le fils du couple, né en 1914 et devenu le chanoine Richaud, a classé les lettres (on trouve un numéro d'ordre en tête de chacune d'elles) et a ainsi fait un résumé complet de la campagne de son père. Des passages de certaines lettres, parfois difficiles à lire, ont été visiblement

réécrits par Jérôme Richaud. Enfin, on peut également lire les lettres qu'il a lui-même adressées à sa mère alors qu'il était parti à la recherche de la tombe de son père au début des années 1930.

Y'en a it fait part a Mr et M^{me} de
Bourbonne. L'un même le travail
le travail resterait mes chers parents
ne vers en souciez nullement de ce que
vous consolez le plus possible et de
vous distraire car si moi y'ai plus
de chance que lui y ferait man
possible pour vous venir en aide
N'on se Debruidlerat toujours. et
les chers petits se font grand le
temps passe puis encore vite
y'avait demander la permission
de quatre ou cinq jours au capitaine
pour aller un petit mois mais
il m'a dit qu'il ne pourrait
absolument a tout pris m'accorder
que 4 9 heures. Donc y'ai mieux aimer
ne pas monter pour si peut de temps
car y'ai avait pas put seulement
aller coucher un soir la haut car que
le train s'arrete a Pertuis et y'usqu'a
midi y ne serait pas ete senide pour
repartir encore le soir pour le dernier
Train. Prenent bien du courage et
Je pense que cela finira puis
peut etre bientôt car a present que

l'Etatie. s'en met avec nous pensant
que cela se terminera assez vite. Pour
moi je suis bien resigne et tout
ce qui peut nous arriver et si y'ont
pour aller me battre y'ont tout
courage comme font tous nos collegues
Pour mon frere y'ont tout
ce que je me l'envoie car y'ont
a quelques jours que nous n'avons
pas eut les departs et moi y'ont
suis pas des premier car y'ont encore
des classes plus jeunes que moi
Bon des carresses a mon petit
fillend et petit Lucienne qui sont
tout votre espoir pour l'avenir

Recevez chers parents le

votre fils qui vous aime pour
la vie ses meilleures caresses

Augustin Richard

mes amities aux parents et
amis

Augustin Richaud n'a pas fait de service militaire, ayant été ajourné puis exempté pour

raisons médicales en 1907.

Mais la guerre le rappelle en février 1915. Jusqu'en

septembre, il a participé à des manœuvres en restant dans le sud de la France:

Toulon, Ollioules, La Seyne, Signes... Il rejoint le front à

la fin de l'été et découvre les tranchées en octobre dans la

Marne au sein de régiments d'infanterie coloniale (8^e, 4^e

puis 23^e), puis dans la Somme et l'Oise.

Sa dernière lettre, datée du 7 mai 1917, écrite sous

sa dictée alors qu'il a été blessé à la cuisse droite par

un éclat d'obus, est expédiée de Soissons.

Ambr. 2/3 1/2 L. n° 762 addit 23^e colonial
7^e de le 7 mai 1917
Chère petite Marie
Il y a déjà quelque temps que je t'ai pas
envoyé de mes nouvelles. Je ne veux pas
te faire languir plus longtemps. Je
t'apprend donc que j'ai été blessé il
ya deux jours à la cuisse. Je suis à
l'hôpital de Soissons très bien soigné.
L'amputation sera peut-être nécessaire
mais je conserverai probablement ma cuisse. Ne te fait
pas du mauvais sang je te tiendrais au courant.
Pour l'instant je vais aussi bien que possible.
J'espère qu'il en est de même pour toi.
Le temps commence à changer (depuis une semaine)
et fait très beau c'est bien déjà un peu
tard pour les travaux des champs. Enfin à la
volonté de Dieu. J'espère que la guerre
est finie pour moi. Si seulement j'étais
évacué près de chez nous. Allons Aurevoir
chère Marie écris moi vite embrasse bien le
petit Germain sans oublier les grands.
Et reçois de ton Augustin mille affectueux
baisers. Dans l'hôpital où je suis il y a
de bonnes petites sœurs.

Lettre d' Augustin blessé à Marie, 7 mai 1917, AD04/1J406

Augustin vit toutes les souffrances de la Grande guerre : la dureté des combats, la peur, les problèmes de ravitaillement, la boue, les poux, les rats. Ses écrits montrent clairement

Lundi, 25 juin 1917.

Mon cher Augustin.

Vous ne savez quoi penser de ton long silence : peut-être tu m'écrit et les lettres ne me parviennent pas; car depuis un mois et demi que tu m'as fait écrire une carte que tu étais blessé je n'ai plus rien reçu de toi alors pense un peu si nous sommes dans l'ennui; j'ai écrit et je tiens de t'écrire quelquefois et j'adresse mes lettres à l'ambulance dont tu m'avait donné l'adresse.

l'évolution de son état d'esprit : espoir de ne pas montrer en première ligne, puis résignation et sens du devoir, enfin, lassitude, presque le dégoût de cette guerre qui n'en finit pas.

Mais ces mots échangés montrent aussi sa constante préoccupation des conditions de vie de sa femme. Il évoque ainsi les travaux des champs qu'elle doit assumer, le prix de la ferme à payer, la provision de bois à faire pour l'hiver. Il la remercie aussi de ses envois constants de colis.

Lettre de Marie à Augustin, 25 juin 1917, AD04/1J406

sur la carte; aucune lettre
ne s'est encore retournée sauf
un colis et une lettre que j'ai
reçue aujourd'hui adressée
encore à ton régiment; c'est
pourquoi je recommande celle-ci
pour voir si elle me retourne
ou si l'on te la donne.

Mon cher Augustin ne te
fais pas du mauvais sang
pour nous car nous allons
tous bien, mais c'est toi mon
cheri que je ne sais où tu te
trouves et dans quel état tu
dois bien être; enfin le tout
est que tu me retournes et
je prie bien Dieu pour qu'il
te guérisse vite, souffre en
patience mon tonton et si
tu peux me faire écrire et

écrire toi-même quelques lignes
fais-le, j'ai bon espoir toujours.
Votre petit Jérôme est toujours
bien vigoureux et bien sage,
il couche au milieu de nous
avec Marthe et pense s'il est
content il envoie bien des bon
à son papa et dit bien sa
petite prière aussi.

Bonne nuit mon cher Augustin
en attendant de recevoir
bientôt de tes nouvelles.
reçoit de nous tous ainsi que
de ta mère et de tous les
parents des milliers de
caresses.

Marié Richard.

3^e Armée
37^e Corps d'Armée

S.P. 162 le 14 Septembre 1917

2210

Le Médecin Major de 1^{re} Classe Gilliard
Médecin Chef de l'Ambulance 237

à Monsieur Faucon Jules
C^o d'Etape Lerondeau
Place de Soissons (aîné)
Mouvaux,

Le soldat Richard Auguste est
entré à l'Ambulance 237 le 6 Mai
1917 blessé à la cuisse droite par
un éclat d'obus. Il était dans un
tel état de faiblesse qu'il n'a pu
être opéré. Il est décédé le lendemain.
Il n'a pu donner ni les indications
sur sa date et son lieu de naissance,
ni l'adresse de sa femme. La succession
a été envoyée au Bureau des successions
1 Rue Lachetelle Paris XVI^e.

Recevez, Monsieur, l'assurance
de mes meilleurs sentiments.

Gilliard



LES ARCHIVES PRIVÉES

CRÉÉE par une circulaire du 15 juin 1944, la série J rassemble des archives d'origine privée entrées aux Archives Départementales par don, dépôt, legs ou achat, et non par versement réglementaire.

En ce qui concerne leur classement, les documents isolés et les petits fonds (comme celui des lettres d'Augustin Richaud) sont placés les uns à la suite des autres dans une sous-série unique dite « J continu » (de 1 J 1 à l'infini).

Les fonds plus volumineux ont un numéro d'ordre individuel et constituent donc une sous-série particulière (par exemple aux Archives départementales, la correspondance de Jean Giono, 3 J).

Dans le cas d'un don, d'un legs ou d'un dépôt, leur communication au public obéit à une réglementation particulière. Un contrat est en effet établi entre les Archives et le donateur ou le déposant qui fixe les conditions de communication et de reproduction.



Pistes d'exploitation pédagogique

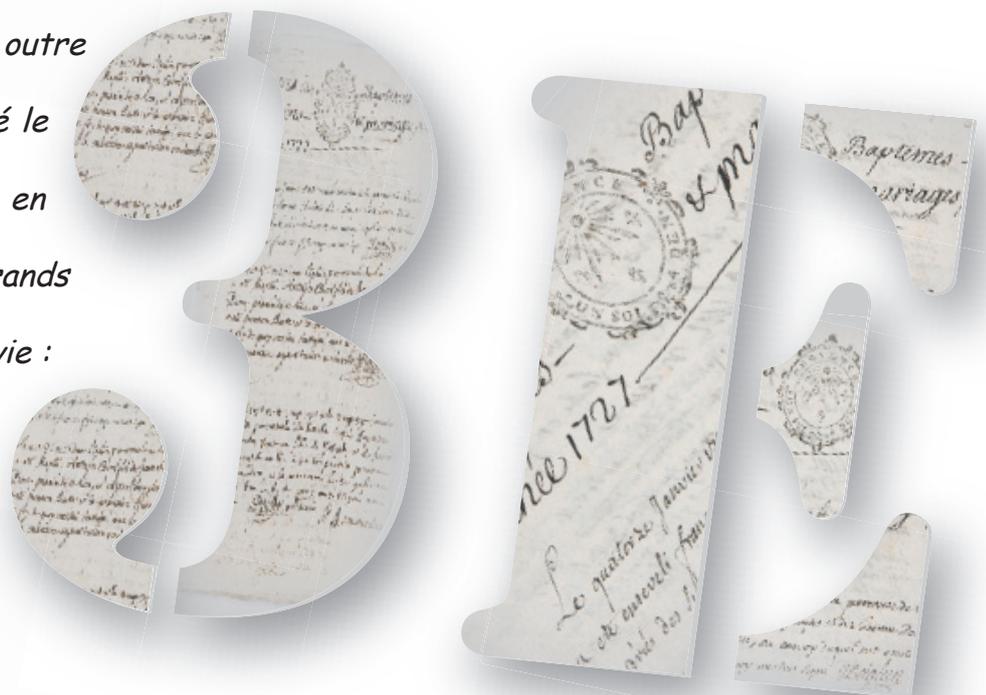
-  Relever la date, l'auteur et le destinataire de chaque lettre 
-  Quels renseignements a-t-on concernant l'auteur et sa famille dans la lettre de 1915 ? 
-  À partir des lettres de 1917, reconstituer les derniers jours de la vie d'Augustin Richaud 

L'ÉTAT-CIVIL

L'ÉTAT-CIVIL est né avec l'ordonnance de Villers-Cotterêts signée par François 1^{er} en 1539 : elle ordonne à l'Église de tenue de registres où les nouveaux-nés baptisés seront déclarés sous le nom du père. En 1579, l'ordonnance de Blois d'Henri III y ajoute les mariages et les sépultures. En 1667, il devient obligatoire d'établir deux exemplaires des registres, le second étant déposé au greffe du bailliage ou de la sénéchaussée, institution civile.

L'état-civil perd son caractère religieux en 1792 quand le décret du 20 septembre transmet la tenue des registres aux officiers royaux. La loi du 19 floréal an VIII (9 mai 1800) fait distribuer par l'administration départementale des modèles standardisés, qui permettent l'ajout de l'heure, des dates et lieux de naissances, des témoins pour les mariages. Les registres comporteront aussi une table alphabétique annuelle et des tables décennales sur des registres séparés.

Tous les registres sont établis en double, l'un restant en mairie, l'autre étant déposé au greffe du Tribunal de grande instance puis reversé au bout de 75 ans (100 ans auparavant) aux Archives départementales. L'acte de naissance constitue au sein de ces registres une sorte de résumé de la vie civile d'un individu : outre son état-civil, y est mentionné le nom de ses parents. Il porte en marge les dates des autres grands événements qui jalonnent sa vie : l'adoption, le mariage (depuis 1897), le divorce, le décès (après 1945).



903
Richard
Augustin
Jean Baptiste

Mari au Baugnot
le vingt quatre septembre 1919
avec Madame Marie Eugenie
Pellergand

L'an mil huit cent quatre vingt quatre, et le qua-
-torze du mois d'octobre, à deux heures après midi, par
devant nous Demmas Christophe, adjoint, remplissant par
délégation les fonctions d'officier de l'état civil de
Chamolle, section de la commune de Blégier, Can-
-ton de la Jaille, arrondissement de Saignes, dépar-
-tement des Hautes-Alpes, a comparu dans la mai-
-son commune, le sieur Richard Jérôme, Cultivateur,
agé de vingt neuf ans, domicilié à Chamolle,
lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin
qu'il nous a déclaré être né ce matin vers les huit
heures avant midi, dans la maison d'habitation à
Chamolle, et dont il est le père, et la mère et marie

... / ...

Josephine Chérese, agée de vingt sept ans ⁴
même profession et domicile que lui, son épouse, auquel
enfant il a déclaré donner les prénoms de Augustin Jean
Baptiste. Ces présentations et déclarations nous ont été faites
en présence de Richard Mathieu, grand-père de l'enfant,
agé de soixante cinq ans, et de Fontaine Jean Baptiste,
agé de cinquante un an, tous les deux cultivateurs domiciliés
à Chamolle, témoins requis et amenés par le déclarant. Après
lecture par nous dudit présent acte, aux témoins et
au comparant nous avons signé avec eux. L'adjoint Spécial,

Richard
Richard Daumas
L'intermuni

Acte de naissance d'Augustin Richard, AD04/3E259-053

Pistes d'exploitation pédagogique

 Relever les informations données par cet acte : personne concernée, événement, noms et professions des parents... On peut faire construire un arbre généalogique en complétant avec les éléments fournis par les lettres 



Valise dans laquelle a été donnée aux Archives départementales la correspondance d'Augustin Richaud

LE RECENSEMENT

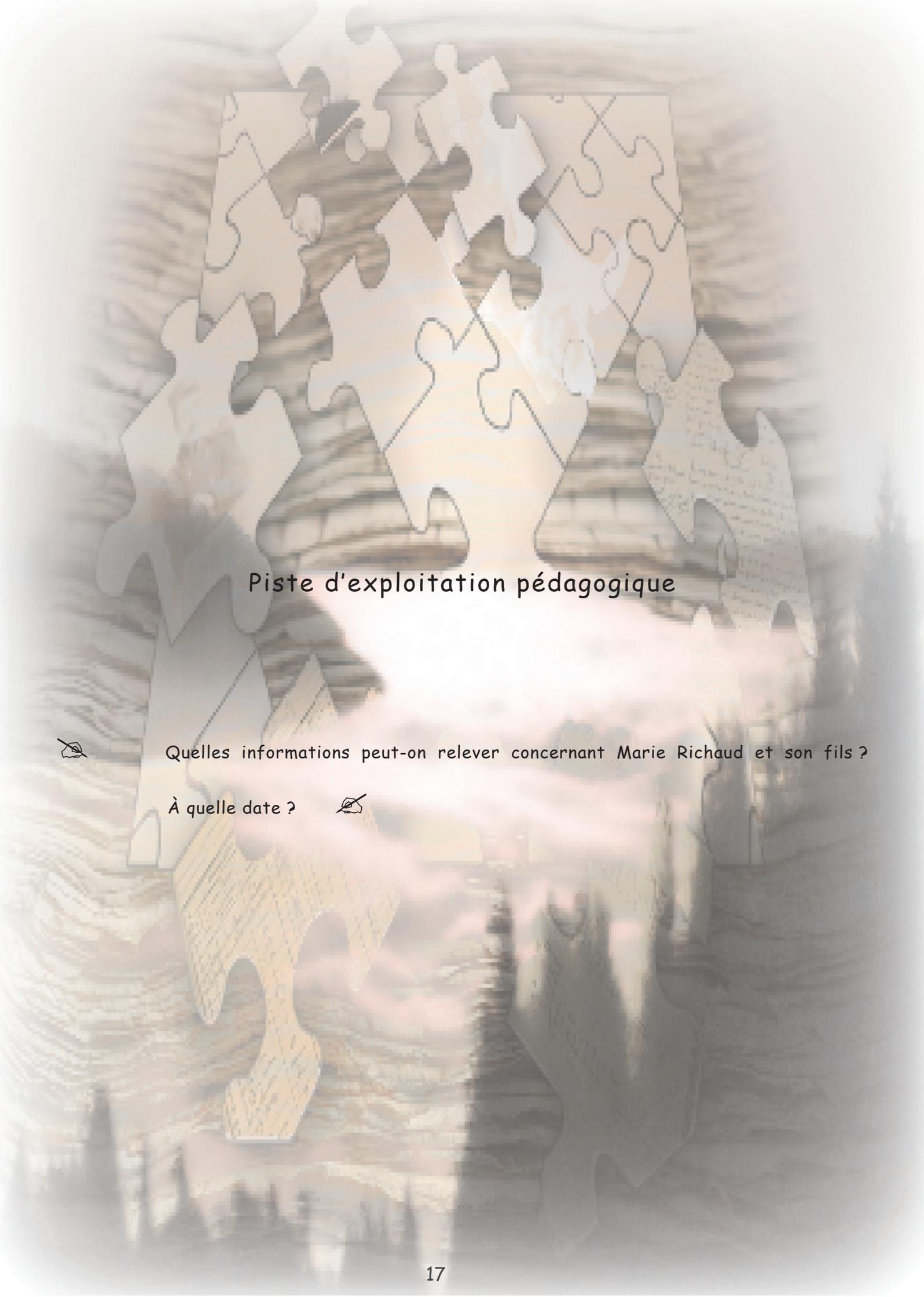
DU latin « recensere » (« passer en revue »), le recensement est une opération statistique ayant pour but de dénombrer une population.

Jusqu'au XVIII^e siècle, les recensements sont rares. Ils ont été effectués dans un but fiscal : tels ceux pour Digne et Manosque. Les dénombrements se font par feux c'est-à-dire l'ensemble des personnes vivant sous le même toit (se réunissant le soir autour du feu) et seul apparaît alors le nom du chef de famille.

Les premiers recensements, tels qu'on les connaît aujourd'hui, datent de 1836, on a alors des listes nominatives de population, établies tous les 5 ans jusqu'en 1936 (sauf pendant la période 1914-1918). Ils sont depuis moins réguliers mais de plus en plus précis.

Le recensement permet de connaître l'état civil d'une personne résidente dans une commune mais aussi son lieu de naissance si elle n'y est pas née, sa profession, sa nationalité, sa position dans le ménage...





Piste d'exploitation pédagogique

 Quelles informations peut-on relever concernant Marie Richaud et son fils ?

À quelle date ? 



Le soldat Augustin Richaud en 1915, AD04/1J406

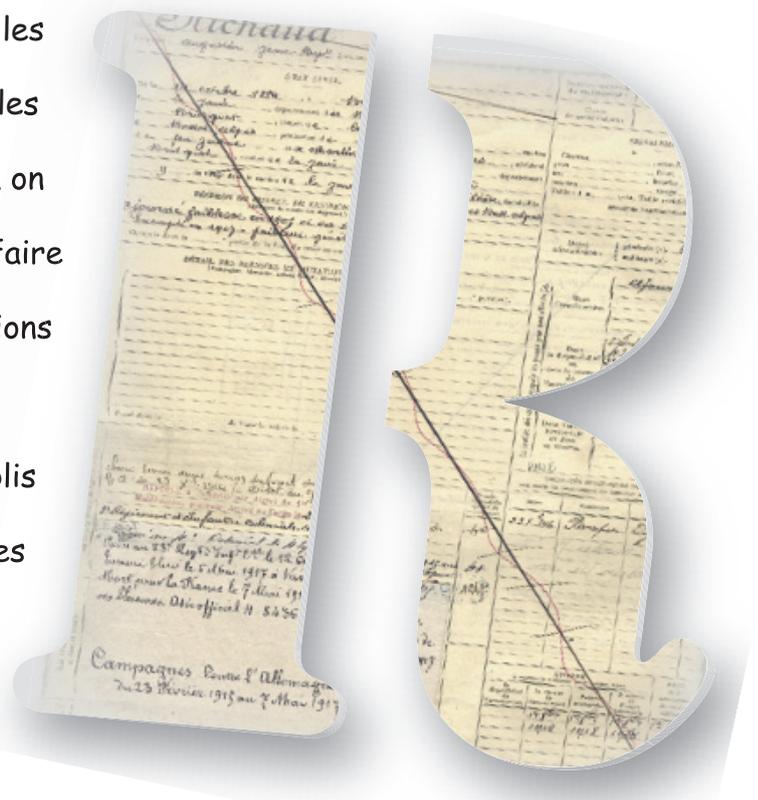
LES ARCHIVES MILITAIRES

LA SÉRIE R concerne les affaires militaires et en particulier le service militaire. Selon les époques, le service militaire et le mode de recrutement ont varié. Ainsi, l'appel obligatoire existe depuis 1905 alors qu'auparavant on procédait par tirage au sort.

Les documents relatifs aux affaires militaires permettent donc d'obtenir des renseignements précis sur la population masculine d'un département, à partir des tableaux de recrutement, puis des registres matricules qui apparaissent en 1867 (les plus anciens aux AD04 datent de 1872). Chaque conscrit recevait en effet un numéro matricule et il lui était consacré une page par registre. Celle-ci présente, en plus de l'état civil complet du soldat, sa description physique, sa religion (cette mention disparaît ensuite) de même que des informations sur son degré d'instruction (sous forme chiffrée), la décision du conseil de révision, le détail des services (armées d'active, de réserve, territoriale), des indications diverses utiles à l'armée (par exemple, si le conscrit joue d'un instrument, sait nager ou monter à cheval), des observations complémentaires (naturalisation, infirmités ou maladies particulières) et ses domiciles successifs.

Pour les soldats de la Grande Guerre, les informations sont très fournies. Outre les antécédents judiciaires et les condamnations, on a créé des rubriques *ad hoc* afin de pouvoir faire figurer les campagnes, les blessures, les citations et décorations.

Les registres matricules sont établis par classe. Ils concernent tous les jeunes hommes âgés de 20 ans et recensés dans le département la même année : un individu né en 1894 appartient à la classe 1914.



Richard

Numéro matricule du recrutement : 596

Prénoms : Augustin Jean Baptiste Surnom :

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 14 octobre 1884 à Volégiers canton de la Javie, département des Basses Alpes, résidant à Brusquet canton de la Javie, département des Basses Alpes, profession de cultivateur, fils de feu Jérôme et de Martin Joséphine Chèrese, domiciliés à Brusquet canton de la Javie, département des Basses Alpes. N° 9 de tirage dans le canton de la Javie.

SIGNALEMENT.

Cheveux, yeux, nez, menton, Taille: 1 m. cent. Taille rectifiée: 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1) 3, militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Ajourné faiblesse en 1905 et en 1906. Exempté en 1907 « faiblesse générale ». Compris dans la partie de la liste du recrutement cantonal.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Blank area for service details, crossed out with a large diagonal line.

Vertical text on the right side of the service details section: 'Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3)'. Categories include 'Dans l'armée active', 'Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active', and 'Dans l'armée territoriale et dans sa réserve'.

Ajourné

8^e Inf. Coloniale, H^e Colonial, 23^e Infanterie Col.

Terminé

PMIE

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Table with columns: Dates, Communes, Subdivisions de région, D'ancienneté ou de résidence. Entry: 29 X 1914, Brusquet, Dufrenoy, R.

Handwritten notes: 'J'ai servi avec deux du 1^{er} Régiment de Hussards de 1914 au 23 X 1914', 'RAPPELÉ à l'activité par décret du 1^{er} Août 1914', 'Mobilisation générale - Arrivé au Corps le 23 février 1915 au 8^e Régiment d'Infanterie Coloniale', 'Passé au H^e Colonial le 4 septembre 1915', 'Passé au 23^e Regt d'Inf. Col. le 12 octobre 1915', 'Evacué blessé le 6 Mai 1917 à Vaucailhon', 'Mort pour la France le 7 Mai 1917 des suites de ses blessures. Avis officiel H. 8436 du 27 Juin 1917'.

Campagnes Contre l'Allemagne Du 23 Février 1915 au 7 Mai 1917

Table with columns: ÉPOQUE à LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS, DATE de la LIBÉRATION du service militaire. Rows for 1908, 1918, 1925, 1932.

Instruction du 4 décembre 1889. ... la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)



Piste d'exploitation pédagogique

 Relever les informations qui peuvent compléter le « portrait » d'Augustin Richaud. 



Service éducatif des Archives départementales:

- Madame Sylvie Deroche, professeur détachée d'histoire-géographie, assure une permanence les vendredis de 8 h à 16 h 30.
- Mademoiselle Bérangère Auzet animatrice du service éducatif est disponible de 8 h à 16 h 30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis.

tél. : 04 92 30 08 66 courriel : service.educatif@cg04.fr

CONCEPTION ET RÉALISATION

Service éducatif des Archives départementales : Bérangère Auzet, animatrice,

Sylvie Deroche, professeur d'histoire-géographie

Conception graphique : Jean-Michel D'Agruma, atelier photographique des Archives départementales

Informations diverses

Exposition aux Archives :

* « TRACES DE VIES, ITINÉRAIRES DE BAS-ALPINS ORDINAIRES ^{xix}^e-^{xx}^e siècles »,
du 10 décembre 2010 au 22 avril 2011

Cette exposition a pour ambition de présenter des personnages « anonymes » bas-alpins et de montrer quelles sont les sources des Archives départementales qui ont permis de retracer l'histoire de quatre hommes, d'une femme et d'une famille « ordinaires », du ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles.

Chaque personnage est présenté en lien avec au moins une série d'archives - publiques ou privées - telles les séries E, M, Q, R, X et bien d'autres encore, dont la nature est à découvrir durant cette exposition !

Le public a rendez-vous avec une enfant trouvée au ^{xix}^e siècle, un colporteur des années 1900, un soldat de la guerre de 14-18, originaire du Brusquet, dont les Archives départementales conservent les lettres envoyées du front à sa femme, un instituteur de la fin du ^{xix}^e siècle, un garde forestier ayant exercé entre 1895 et 1915, une famille d'enseignants juifs durant la seconde guerre mondiale.

Conférences aux Archives :

Jeudi 27 janvier 2011

Isabelle Grenut
Doctorante, Université de Provence
*Enfants trouvés dans les Basses-Alpes :
enjeux et évolutions de l'assistance
au cours du XIX^e siècle*
18 h 30 - 20 h 30

Jeudi 24 mars 2011

Isabelle Renaudet
Maître de conférences à l'Université de
Provence
Être instituteur en France (1814 - 1914)
18 h 30 - 20 h 30

Jeudi 10 février 2011

Marie-Françoise Attard
Ingénieure de recherche à l'Université de Provence
Jean Norton Cru et sa correspondance
de guerre
18 h 30 - 20 h 30

Jeudi 7 avril 2011

Martine Chalvet
Maître de conférences à la Faculté des sciences
de Luminy
Les gardes forestiers
18 h 30 - 20 h 30